

RÉUNION DE BUREAU du 15 septembre 2011

Présents : Maurice Langry, Maurice Pellequer, Yannick Petit, André Prieur, Bernard Bruche

Informations :

Le Président effectue une information et rappelle que les médailles des bénévoles sont à demander à la Fédération

Subvention pôle

Le comité a été informé que des fonds avaient mis des fonds de côté pour le pôle s'il était reconnu par la Fédé en tant que structure associative. Ceci fait suite aux démarches du Président afin de rétablir la situation financière du Comité Régional. Le pôle pourrait devenir une structure associée. Une convention est à l'étude avec la FFTA qui sera signée pour la structure associée de Fontainebleau.

Le bureau autorise le Président à signer la convention.

Subvention région

Il est confirmé le maintien des 28000 euros. Malheureusement avec la conjoncture, il a été impossible d'obtenir plus.

Demande DR nature

Il a été demandé s'il y aurait des DR nature en 2012. Le bureau s'interroge sur la finalité nationale. Comme il n'y a plus de championnat de France. L'organisation d'une compétition par équipe ne se justifie plus.

Inscription de mandats sur le site de la région

Les mandats placés sur le site de la Région concernent des compétitions inscrites au calendrier de la FFTA. Les compétitions qui ne sont pas mentionnées sur l'intranet de la Fédération seront refusées.

Date de l'assemblée générale et comité directeur

Date de l'AG, elle est fixée au 25 février 2012

Comité directeur le 21 janvier 2012 : 10 heures – 16 heures

Il est souhaité que les Présidents de commission fournissent à ce comité, les rapports pour l'AG

Achats ordinateurs

Proposition d'acheter :

- un ordinateur fixe pour la compta ainsi que les logiciels comptables qui vont avec
- Un ordinateur pour le CTSR dont l'ordinateur à 3 ans et qui a des batteries qui faiblissent.

Le bureau accepte

Achats Chronotir

Lors des dernières compétitions régionales plusieurs chronotirs ont fait défaut. Les compétitions se sont déroulées avec du matériel emprunté. Le bureau décide de l'achat de 2 chronotirs avec télécommande indépendante

Equipe régionale

Il a été fixé une procédure pour les DR.

Les clubs règlent leurs inscriptions avant le 15 décembre, publication des listes sur le site avant le 31 octobre 2011.

C'est ensuite l'organisateur qui recueille les inscriptions

L'on verse une participation de 50 % avant la compétition. Cette subvention sera versée automatiquement vers le mois de mars sauf pour la salle.

Le solde est versé à réception du document mis en ligne sur le site avec le document qui est présent, un élu valide le bon déroulement de la compétition

Logiciel pour inscription

Il sera demandé à un archer de nous aider pour la création d'un logiciel pour les clubs afin de faciliter les inscriptions par internet.

Achats de médailles

Le bureau décide de moderniser la médaille, une recherche sera effectuée pour en trouver de nouvelles ,

Contrat de la secrétaire

Le contrat se termine, il est proposé de faire un contrat sur 4 jours et demi soit 32 heures sur une base voisine du SMIC.

Le bureau accepte

Entraîneur

Le comité reçoit des réclamations d'entraîneurs qui considèrent qu'ils perdent leur temps et leur argent (perte de salaire dans certains cas) pour garder la mention « entraîneur » au dos de la licence.

Les entraîneurs sont des bénévoles, qui prennent sur leur temps, et certains ne voient pas l'intérêt du recyclage régulier.

Il est fait remarquer que dans les entreprises existe la VAE et que la Fédération ne tient pas compte des compétences acquises par certains sur le terrain, soit en coachant des équipes nationales ou régionales, soit en ayant été médaillés lors de championnat de France.

Le bureau demande au président d'interroger la fédération sur cette pratique qui devient dissuasive et décourage des entraîneurs. Il espère que le bureau de la Fédération conduira une réflexion permettant de satisfaire tout le monde.

Le Président

Le secrétaire Général